



© Margot Sanhes

La loi Immigration va, dans l'état actuel du texte, restreindre l'accès aux universités françaises pour les étudiant-es étranger-es.

## Validée hier en commission mixte paritaire, la version de la loi Immigration présentée dans la foulée au Parlement, prévoit de durcir l'accès aux universités françaises pour les étudiant-es étranger-es. Des mesures qui inquiètent les établissements publics et indignent les opposant-es.

Deux jours de négociations. C'est ce qu'il a fallu aux quatorze député-es de la commission mixte paritaire pour trouver un accord sur la loi Immigration. Cette proposition de loi, initialement portée par le Sénat, avait été rejetée par une motion de l'Assemblée nationale le lundi 11 décembre.

Le nouveau projet porté devant les parlementaires, prévoit des changements significatifs pour les étudiant-es étranger-es hors Union Européenne. Parmi eux, la hausse des frais d'inscription et l'instauration d'une caution de retour obligatoire.

### Les universités en désaccord

Le débat pour encadrer l'immigration étudiante n'est pas nouveau. Déjà en 2018, la loi « Bienvenue en France », soutenue par la majorité, a autorisé les universités qui le souhaitaient à multiplier par dix voire quinze les frais d'inscription pour les étudiant-es étranger-es. À l'époque, plus de la moitié des établissements d'enseignement sup-

rieur avaient refusé de se soumettre à cette règle, jugée discriminatoire. C'est le cas de l'université Bordeaux Montaigne (UBM). Aujourd'hui encore, de nombreux établissements publics s'opposent aux mesures portées par la loi Immigration, rappelant dans un communiqué publié par France Universités « leur attachement à la tradition d'ouverture de la France en matière d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux ».

Le président de l'Université Bordeaux Montaigne, Lionel Larré, juge cette mesure incohérente. « Ceux qui disent qu'il faut un accès plus difficile à l'université pour améliorer son attractivité font semblant de ne pas comprendre le paradoxe. »

### Des obstacles pour étudier en France

Entre le difficile accès au logement, la méconnaissance du système administratif et les procédures complexes de validation des visas, le chemin est déjà semé d'embûches pour les internationaux, précise Inès Srighetto, responsable du bureau d'accueil des

étudiant-es étranger-es à l'UBM. Mohammed\*, étudiant marocain en Master d'Économie à Bordeaux, a rencontré de nombreux obstacles, notamment financiers, avant d'arriver en France. « J'ai des dettes auprès de ma famille que je devrai rembourser après mes études », raconte-t-il. Avec la loi Immigration, il s'inquiète pour son avenir d'étudiant en France. À côté, Milagros, étudiante péruvienne de 33 ans en Master Patrimoines et Musées, se sent privilégiée.

« Ma sœur habite à Angers. Elle a pu m'aider dans les démarches administratives. Mais le processus reste très long et complexe. Il faut prouver qu'on a assez de ressources pour survivre en France durant la totalité de nos études. »

### Les syndicats sur le front

Les étudiant-es étranger-es ne sont pas les seul-es à se mobiliser autour des mesures portées par la loi immigration. Les syndicats étudiants participent eux aussi au débat. À gauche, ils revendiquent leur opposition à la loi. L'Union étudiante de Bordeaux a lancé une campagne d'interpellation avec des mails envoyés aux député-es de la commission mixte paritaire. « L'idée est de leur montrer qu'il y a des étudiants qui font attention aux petites lignes de cette loi », témoigne Yanis Jaillot, secrétaire général du syndicat. L'Unef (Union Nationale des Étudiant-es de France) a quant à elle lancé une pétition mercredi dernier contre cette loi qu'elle qualifie de « totalement raciste et discriminatoire socialement ».

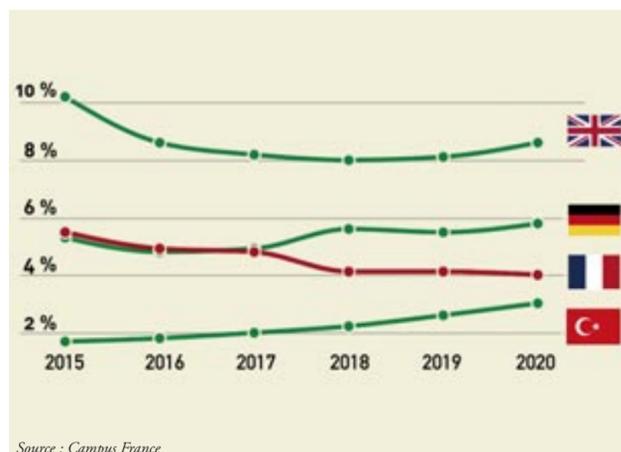
À droite, les positions divergent. Le syndicat l'Union nationale inter-universitaire (Uni), voit d'un bon œil

cette réforme. Pour Yvonn Le Coz, délégué national du syndicat, la majoration des frais de scolarité permet de distinguer les étudiant-es étranger-es « sérieux » de celle et ceux qui ne le sont pas. Toutefois, le monde universitaire continue à espérer que la loi ne sera pas votée. « Si les nouvelles propositions sont acceptées, restreignant l'arrivée des étudiants en France, cela ne va pas aider au rayonnement du pays à l'international », conclut Inès Srighetto.

Margot Sanhes et Linda Rouso

\*Le prénom a été modifié

## ACCUEIL DES ÉTUDIANT-ES ÉTRANGER-ES : LA FRANCE DÉGRINGOLE



Source : Campus France

Pourcentage d'étudiant-es étranger-es accueilli-es par les quatre principaux pays hôtes en Europe.

## Loïc Prud'homme : « Je voterai contre »



© Noa Roche

Loïc Prud'homme, député La France Insoumise de la Gironde et opposé à la loi Immigration, revient sur les menaces que fait peser le projet débattu à la CMP sur les étudiant-es étranger-es.

En l'état actuel des négociations, le projet de loi Immigration prévoit le dépôt obligatoire d'une « caution retour » pour les étudiant-es étranger-es. Y a-t-il une dimension discriminatoire à cette mesure ?

Loïc Prud'homme : Ces mesures viennent d'une suspicion générale sur ces étudiants, qui seraient là pour des motifs fallacieux. Mais avec cette caution, on fait un tri entre ceux qui ont les moyens de mobiliser ces sommes et ceux qui ne les ont pas.

Or, la capacité intellectuelle d'un étudiant ne se mesure pas à son compte en banque. Cela n'a aucun sens, par rapport aux profils que nous voulons attirer dans notre pays. Certaines régions, notamment l'Asie et l'Afrique, ont un taux de pauvreté bien supérieur au nôtre.

Ce projet de loi envisage aussi de généraliser l'augmentation des frais d'inscription des étudiant-es étranger-es hors-Union Européenne. L'enseignement supérieur risque-t-il de perdre de bons éléments ?

L. P. : Augmenter les coûts d'études en France, c'est se priver d'un grand nombre de personnes brillantes qui pourraient faire prospérer leur intelligence. Ce que l'on demande à un étudiant, c'est d'avoir la volonté de travailler, de faire ses études et d'être assidu en cours. Le reste, sa situation financière, n'a pas d'importance. Aidons ces jeunes, plutôt que de leur mettre des freins. Je voterai contre.

## ET AUSSI

EURATLANTIQUE : LE SUPERMARCHÉ VA LEUR MANQUER

ESCLAVAGE : L'ART DE LA MÉMOIRE

BÉBÉ SECOUÉ : LE BESOIN DE VÉRITÉ

20 ANS DU TRAM : LES CONDUCTEUR.ICES TRIMENT

## ÉDITO

« Une grande nation de formation, de recherche et d'innovation », voilà la France d'Emmanuel Macron, qui se vantait, le 15 août dernier sur X, des résultats du pays au classement de Shanghai 2023. La France des Lumières en somme, celle qui rayonne. Venez faire vos études dans le pays de Descartes, Diderot et Durkheim ! Mais attention, si vous êtes un étudiant.e hors Union Européenne, n'oubliez pas votre chèque de caution.

Cette « caution retour » pourrait bientôt être demandée aux étudiant-es étranger.ères pour venir en France. La garantie d'un retour « chez eux », dans leur pays d'origine. Parce que oui, les cerveaux étrangers c'est bien pour monter dans les classements internationaux, mais pas n'importe lesquels. Le Président mise sur des têtes bien pleines, mais surtout sur des comptes en banque bien garnis pour rallumer les Lumières de l'Université française.

Seuls les États-Unis et le Royaume-Uni devancent la recherche tricolore, alors autant s'en inspirer. Avec des frais de scolarité autour de 20 000 euros outre-Atlantique et à partir de 13 000 euros de l'autre côté de la Manche, la France veut rattraper son retard et doubler le coût des études pour les étudiant-es étranger-es. « Liberté, égalité fraternité » ? Pour Macron, il y a devise et devises.

Alexandre Tréhoré

Pensez-vous que ces réformes risquent de nuire au rayonnement national ?

L. P. : Notre pays recule dans le classement des pays qui accueillent des étudiants étrangers. Cela provoque une baisse de notre influence, notamment dans les pays du Maghreb, sans pour autant élever notre présence dans d'autres zones. C'est révélateur de la façon dont est gérée la question migratoire.

La France était un pays qui attirait les étudiants par son rayonnement intellectuel, scientifique, philosophique... Nous sommes en train de perdre cette position. Le but devrait être de développer les compétences et le savoir de ces jeunes, pour leur pays d'origine, pour le pays d'accueil et pour l'avenir.

Recueillis par Camille Ribot et Noa Roche

# TRAVAUX Saint-Jean : les emplettes tournent au casse-tête

Le Carrefour Market, situé près de la gare, fermera le 31 janvier pour être démolé, dans le cadre du projet Euratlantique. Pour les clients-es, difficile de trouver des solutions de repli.

« Nous enlever un beau magasin comme ça, c'est dommage », se désole un habitant du quartier Saint-Jean devant le supermarché, alors qu'une pelleteuse s'affaire à quelques mètres. Mardi 12 décembre, Bordeaux-Euratlantique (1) a lancé une enquête pour évaluer les conditions de vie des habitant-es, au moment où se dessinent les enjeux de la disparition de la seule moyenne surface alimentaire du secteur et de son parking qui affiche souvent complet. Avec ses 150 places, il sera condamné fin janvier. Stéphane, le directeur du magasin, s'en désole : « En matière de parking, il y a soit la gare, soit ici. Certains même se garent chez nous pour rejoindre le centre-ville ». Avec la démolition prochaine de son magasin, il s'inquiète des problèmes que rencontreront ses client-es pour s'approvisionner sans parcourir plusieurs kilomètres. Mathilde Diaz, chargée de presse de Bordeaux-Euratlantique, précise que l'aménageur public « travaille avec Bordeaux Métropole pour mettre en place, à partir de mars, des navettes régulières entre la gare et le Carrefour installé rive droite, au Belvédère. On pense aussi à des livraisons résidence par résidence ». Pour le maire-adjoint de Bordeaux Sud, Olivier Cazaux, il faudra travailler sur la fréquence des navettes, qui devraient utiliser un parcours simplifié de l'actuelle ligne 31, pour que cette solution soit acceptable.

## Des magasins dans le flou...

Le Carrefour Market n'est pas la seule enseigne concernée par cette démolition. La pharmacie située à ses côtés, le sera aussi. Lou, 19 ans, apprentie dans cette officine, déplore un manque d'informations sur les solu-



Les travaux de démolition avancent rue de Saget. Les prochains bâtiments à détruire, la pharmacie et le Carrefour Market.

tions proposées. « Pour le moment, on n'est sûrs de rien. Mais on informera tous nos patients quand nous en saurons plus. » L'établissement devrait être déménagé dans un préfabriqué à quelques centaines de mètres de là. La clientèle, elle, devrait suivre.

## ... et des riverain-es entre craintes et envies

Au Carrefour Market, la direction n'est pas certaine que ses habitués traverseront la Garonne pour s'approvisionner au Belvédère. « On a une résidence senior à côté, avec des personnes très âgées, à mobilité réduite. Pour elles, ce chantier est synonyme de perte des commerces de proximité ».

Sur le parvis du supermarché, les habitant-es du quartier sont mécontents. Un habitué dénonce un impact sur ses économies. « Je ne sais

pas trop où j'irai, il y a les petites supérettes, mais elles sont encore plus chères, ça va être difficile. » Une autre cliente relève un enjeu écologique. « Je fais mes courses à pied, donc si je dois prendre la voiture, sur les plans écologique et pratique, c'est beaucoup moins bien. » Éléonore, 24 ans, n'est pas convaincue par le projet, même si elle a hâte de le voir terminé. « C'est une très bonne idée cette rénovation, le quartier en a besoin », se réjouit-elle. En remplacement de l'actuel Carrefour Market, un nouveau supermarché devrait voir le jour en 2027, mais c'est sans compter les possibles retards liés notamment aux conditions météo.

Adrien Voyer et Maxime Sallé

(1) Bordeaux-Euratlantique est un aménageur public dépendant de l'État créé en 2009. Il cadre l'aménagement de 738 hectares centrés sur la gare Saint-Jean, dont la fin estimée vise 2027.

# CULTURE Esclavage : la sculpture du souvenir

Bordeaux célèbre depuis trois ans la *Fèt Kaf*, commémoration de l'abolition de l'esclavage à la Réunion. Un recueillement aura lieu cet après-midi dans les jardins de l'Hôtel de Ville.

Trois bustes suspendus dans une structure mobile. Leur balancement dans le vent rappelle le mouvement des navires négriers. L'un des personnages, Prudent, fait partie des acteur-ices de la révolte d'esclaves de Saint-Leu (Réunion). La sculpture, réalisée par l'artiste d'origine réunionnaise Sandrine Plante, a été inaugurée dans les jardins de l'Hôtel de Ville de Bordeaux en 2019 lors de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage. Elle est remise à l'honneur cette année pour la Fèt Kaf, moment de commémoration de la liberté dans le calendrier réunionnais.

## « Énorme fête »

« Cette date est pour nous très importante. À la Réunion, elle est célébrée sur la place de Saint-Denis [la capitale, ndlr]. Tout le monde est rassemblé pour une énorme fête avec des musiciens, des chanteurs, le peuple, et on se déplace sur toute une partie de l'île pour commémorer », raconte Sandrine Plante. Désormais, la Fèt Kaf s'installe dans plusieurs villes de France, comme Paris, Nantes et donc Bordeaux. Ces commémorations sont importantes pour la sociologue Lucette Labache, qui participait à une table ronde organisée par l'association Mémoires et Partages samedi au lancement de la fête. « Il faut que toutes les générations soient au courant de ce qu'il s'est produit ». Et des conséquences de ce passé sur le présent. À La Réunion, rappelle la chercheuse, le système politique et sociologique actuel maintient les *caf-fres* (descendant-es des esclaves venus de Madagascar et d'Afrique) dans une situation de vulnérabilité. Ces moments de commémoration ouvrent alors à un dialogue sur les moyens de transformer cette image négative, et rendre audible la voix des *caffres*. Les



Un discours sera tenu par l'association organisatrice de l'événement Mémoires et Partages devant la sculpture, à 15 h

travaux sur le sujet sont diffusés notamment lors de colloques, « mais peut-être à un public très ciblé ».

## L'art pour transmettre la mémoire

Pour Sandrine, la mémoire ne doit pas s'arrêter aux dates commémoratives. L'art permet à celle-ci d'évoluer sous différentes formes, et d'être transmise à travers le monde. Voir que ses sculptures émeuvent et sont célébrées à l'international rend l'artiste fière pour ses ancêtres et la bouleverse. D'autant plus que Strange Fruit a été sélectionnée par le musée du Grand Palais (Paris) pour faire partie d'une mallette pédagogique, sous forme de carte informative. Plus de 600 exemplaires ont déjà été achetés par des collèges et lycées en France métropolitaine et sur les territoires ultramarins, et le projet pourrait avoir une déclinaison à l'international grâce à un travail en réflexion avec l'Unesco. « C'est fort symboliquement. Ce sont les jeunes générations qui doivent connaître leur histoire et connaître l'histoire correctement, bien racontée ».

Athéna Salhi

# JUSTICE Bébé secoué : « Elle lui a volé sa vie »

La Cour criminelle de Bordeaux jugeait, hier, une assistante maternelle accusée d'avoir « secoué » un bébé en 2017. La Justice tentait de comprendre ce qui a motivé l'acte. La quinquagénaire a été condamnée à 8 ans de prison ferme.

Assise au premier rang de la Cour criminelle de Bordeaux, la famille du jeune Côme attend des réponses. « Fabienne Techer a fait de cet enfant ce qu'il est aujourd'hui », affirme le procureur. Elle lui a confisqué sa vie. Le 30 mai 2017, cette assistante maternelle de Talence « secoue » le jeune Côme, cinq mois et demi. Il passe alors deux semaines dans le coma. Âgé désormais de sept ans, l'enfant souffre d'un important retard mental, imputé au traumatisme. « Il a les capacités cognitives d'un enfant de 18 mois », rappelle l'avocate de la famille, rapport médical à l'appui. En ce dernier jour du procès, la Cour tente de comprendre ce qui a poussé cette quinquagénaire à commettre l'irréparable. Mais depuis le drame, la version des faits de l'assistante maternelle n'a de cesse de changer.

## Violences répétées ?

Elle prétend s'être agacée, avoir mollement frappé le transat du bébé contre un matelas, « deux fois ». L'huissier lui présente le berceau sous scellé, elle reproduit la scène, sous l'œil sidéré de la famille. Les parties civiles et le procureur s'agacent, passent eux-mêmes à l'interrogatoire. Fabienne Techer reste figée. Seule vacille sa voix lorsqu'elle exprime des

remords. « Les parents attendaient tant des déclarations de Madame Techer, plaide Julie L'Hospital, leur avocate. Ils n'ont rien eu. » La famille de Côme ne saura pas ce qui a entraîné « l'impardonnable ». Fabienne Techer, à l'invitation d'un magistrat, évoque tout de même un passé torturé, des violences intrafamiliales durant son enfance. Elle regrette d'avoir blessé Côme, « prie chaque jour » pour lui. Mais elle niera, jusqu'au bout, les violences dont l'accusent d'autres familles. À l'image de celle de Léna, une petite fille que l'assistante maternelle avait également à sa charge. Elle rentrerait à la maison, certains soirs, avec des hématomes, des blessures au nez, aux dents. La Cour a relaxé la prévenue sur ce chef d'accusation. Fabienne Techer n'expliquera pas non plus pourquoi un autre garçon se cachait silencieusement sous la table lorsqu'il était chez elle. « Comme un enfant battu », appuie Julie L'Hospital. « Fabienne Techer n'est pas prête à assumer la monstruosité de ses actes », s'émeut le procureur. « Ce matin, elle avait rendez-vous avec la vérité. Comme toujours, elle l'a esquivée. » La quinquagénaire a été condamnée à 8 ans de prison.

Quentin Saison

# MOBILITÉ 20 ans du tram : les conducteur-ices au bout du rail

Le tram bordelais souffle sa vingtième bougie demain. La Métropole est à la fête. Mais les conducteur.rices dénoncent des conditions de travail qui se détériorent depuis quelques années.

Dans son uniforme bleu foncé, sacoche à la main, Pierre\* se tient sur le parvis de l'agence Transports Bordeaux Métropole (TBM) des Quinconces. La fumée de sa cigarette se mélange à l'épais brouillard de fin de soirée. « Pour la direction, il faut qu'on roule et qu'on rapporte à la société. Le côté humain n'existe plus. » En poste depuis plus de vingt-cinq ans chez Keolis, exploitant du réseau, il raconte que ses conditions de travail se sont dégradées. Les conducteur.rices de tram travaillent 7 h 30 par jour pendant six jours par semaine. « Le métier n'est pas valorisé et n'attire plus, explique Yuan Fort, délégué syndical Force Ouvrière TBM, qui souligne le manque de reconnaissance de la part de l'entreprise ».

## Nombreux départs

Parmi les conducteur.rices salariés de Keolis Bordeaux, 37 % conduisent des trams. Leurs congés sont donnés d'office et peuvent être échangés. Mais le manque d'effectif empêche toute flexibilité. L'absentéisme a atteint 15 % en 2022. « Il y a de plus en plus d'arrêts maladies, c'est une fatigue générale du travail, liée au fait qu'on ne puisse pas récupérer », avance madame Masgrangeas, conductrice de tram depuis vingt-deux ans. Et les départs se multiplient. Selon le rapport annuel de l'exploitant, 112 conducteurs ont quitté l'entreprise l'année dernière.



Les conducteur.rices de tram se retrouvent tous les jours à l'agence TBM des Quinconces.

Les conducteur.rices font aussi face à des incivilités, en hausse de 16 %. « J'ai été agressé et pris en charge par mon entreprise. Mais on m'a quand même dit que j'aurais dû éviter de me retrouver dans cette situation », raconte Pierre. Depuis, le conducteur expérimenté cherche à partir.

## Des salaires trop bas

Autre grief exprimé : les salaires qui n'évoluent pas malgré l'inflation. « Honnêtement, il manque 500 euros brut sur nos salaires pour pouvoir vivre plus convenablement », complète Pierre. Un-e débutant-e touche environ 1 600 euros net, un salaire pou-

vant atteindre 2 200 euros net après vingt ans d'ancienneté, sans compter les primes, avantages restaurant et carte de circulation sur les réseaux TBM. La direction de Keolis Bordeaux affirme avoir voté une augmentation de salaire avec les organisations syndicales pour l'année 2024, dans le cadre des négociations annuelles. Encore 50 postes de conducteur.rices de tram et de bus restent pourtant à pourvoir en septembre, tandis que douze à quinze nouveaux agent-es sont intégré-es tous les mois.

Corentin Teissier